

Direction des affaires juridiques
et institutionnelles

Affaire suivie par :
BOURDET Matthieu
Téléphone : 05 61 55 66 06
daji.elections@univ-tlse3.fr

Décision portant proclamation des résultats de
l'élection des représentants des usagers au conseil de
la F2SMH – scrutin du 5 mars 2024

Décision n° 2024-OR-169

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L.719-1 et suivants et D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les statuts de l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
Vu les statuts de la faculté des sciences du sport et du mouvement humain ;
Vu la délibération 2024/01-CA-059 en date du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la présidence de l'université Toulouse III – Paul Sabatier ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni le 1^{er} février 2024.
Vu la décision n° 2024-OR-133 portant organisation de l'élection des représentants des usagers au conseil de la F2SMH ;
Vu la décision n°2024-OR-160 portant recevabilité des candidatures de l'élection des représentants des usagers au conseil de la F2SMH ;
Vu les procès-verbaux de déroulement et de dépouillement.

DECIDE

Article 1 : Proclamation

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 5 mars 2024, les procès-verbaux du collège usagers font apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	2
Nombre de sièges Suppléants	2
Nombre d'électeurs inscrits	1 638
Nombre d'émargements	35
Nombre d'enveloppes de vote	35
Nombre de votes blancs	3
Nombre de votes nuls	1
Nombre de suffrages valablement exprimés	34
Taux de participation	2,13 %

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 5 mars 2024, sont proclamées élues pour siéger au conseil de la F2SMH, les personnes dont les noms suivent :

Collège Usagers

1. MILHORAT Malou (Titulaire)
2. ABDELLATIF Mohamed Anis (Titulaire)
3. DI PALMA Agathe (Suppléante)
4. MESTERY Emeric (Suppléant)

Article 2 : Exécution

La présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : Publicité

La présente décision est affichée au bâtiment de l'administration centrale, sur le site de la F2SMH, en particulier sur les lieux de vote. Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet et ENT de l'université.

Fait à Toulouse, le 8 mars 2024
La présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier,
Odile RAUZY

